

Normes d'enseignement de la Nouvelle-Écosse

Document de discussion de 2016

- 1 L'enseignant connaît bien tous les élèves, répond à leurs besoins et s'assure qu'ils participent bien.
- 2 L'enseignant connaît les matières qu'il enseigne et la manière de les enseigner.
- 3 L'enseignant s'appuie sur l'évaluation au service de l'apprentissage et l'évaluation de l'apprentissage pour guider son enseignement et l'apprentissage de l'élève.
- 4 L'enseignant crée un milieu d'apprentissage positif et sûr.
- 5 L'enseignant participe à des activités de perfectionnement professionnel tout au long de sa carrière.
- 6 L'enseignant adopte une conduite professionnelle pour donner une bonne image de la profession enseignante.

1 L'enseignant connaît bien tous les élèves, répond à leurs besoins et s'assure qu'ils participent bien.

L'enseignant fait un travail centré sur l'élève et a des attentes élevées pour la réussite de l'élève. Il connaît bien ses élèves et a une bonne vue d'ensemble de leur développement et de leur apprentissage. Son enseignement est guidé, dans tous ses aspects, par des informations sur le développement de l'élève, la diversité des cultures, des forces et des besoins sur le plan de l'apprentissage, des compétences linguistiques et du vécu. Il propose des activités d'apprentissage motivantes et tenant compte des différences culturelles, qui permettent à l'élève de parvenir aux résultats d'apprentissage. Lorsque l'enseignant prend des décisions sur le programme d'études, l'enseignement, l'évaluation, la participation de l'élève et la gestion de la classe, il tient compte des valeurs fondamentales que sont la diversité, l'équité et l'intégration de toutes et de tous.

2 L'enseignant connaît les matières qu'il enseigne et la manière de les enseigner.

L'enseignant s'appuie sur ses connaissances et ses compétences au niveau du contenu et de la pédagogie pour prodiguer un enseignement de grande qualité. Il s'appuie sur de vastes connaissances et des informations en provenance de diverses sources pour rendre le programme d'études accessible et motivant pour l'élève. Il s'inspire des suggestions des parents, des familles ou des communautés pour mettre au point des possibilités d'apprentissage qui ont un sens pour l'élève. Il cherche aussi continuellement à orienter et à mettre à jour sa pratique de l'enseignement, en se fiant à son expérience en salle de classe, aux recherches sur l'éducation et à ses activités de perfectionnement professionnel. Il prodigue un enseignement dans le domaine des compétences en réflexion d'ordre supérieur, qui sont essentielles à la vie dans notre société contemporaine. Il tient compte de la diversité des besoins des élèves sur le plan de l'apprentissage, en proposant un enseignement et des plans de programme individualisés tenant compte des différences culturelles. Il connaît bien et utilise les programmes d'études, les initiatives, les politiques, les ressources pédagogiques, les technologies et les stratégies d'évaluation de la province. Il enseigne la littératie dans toutes les matières et à tous les niveaux scolaires, en s'assurant qu'elle fait partie intégrante de son enseignement. Il connaît et utilise les approches de l'enseignement qui, d'après les recherches effectuées dans le domaine, ont la plus grande incidence sur l'apprentissage de l'élève.

3 L'enseignant s'appuie sur l'évaluation au service de l'apprentissage et l'évaluation de l'apprentissage pour guider son enseignement et l'apprentissage de l'élève.

L'évaluation de l'élève est un aspect essentiel de l'enseignement et de l'apprentissage. L'enseignant connaît bien l'utilisation qui est faite de l'évaluation *au service de l'apprentissage* et de l'évaluation *de l'apprentissage* pour favoriser la réussite de l'élève. Il fait correspondre ses activités d'évaluation aux résultats d'apprentissage, afin de guider l'enseignement et l'apprentissage, de surveiller les progrès de l'élève et d'inviter l'élève à se livrer à un travail d'autoévaluation. L'enseignant adapte sur mesure l'évaluation en vue de répondre aux besoins de tous les élèves, en adoptant des pratiques d'évaluation et de planification de programme qui tiennent compte des différences culturelles. L'enseignant fait participer l'élève au processus d'évaluation, afin de favoriser son autonomie et de le responsabiliser quant à son apprentissage. L'enseignant communique à l'élève les critères de réussite et lui fournit sans tarder des commentaires descriptifs sur son travail.

4 L'enseignant crée un milieu d'apprentissage positif et sûr.

L'enseignant crée et assure un milieu d'apprentissage qui est équitable, qui favorise l'intégration et où tout le monde se sent en sécurité. L'enseignant suit le Code provincial de conduite dans les écoles et les autres politiques relatives au comportement de l'élève. Il favorise l'établissement de relations respectueuses entre les élèves, les parents, ses collègues et les autres partenaires scolaires et communautaires. Il réagit aux différences dans le comportement de l'élève qui relèvent de questions de culture, de langue ou de vécu en tenant compte des différences culturelles et en restant centré sur l'élève. L'enseignant traite de façon équitable, cohérente et juste les problèmes de comportement inacceptable de la part de l'élève. Il collabore avec les parents, les conseillers d'orientation, les professionnels de la santé mentale et les autres pour traiter les problèmes de comportement de l'élève, les questions de santé mentale et les besoins spéciaux selon une approche innovante et progressiste.

5 L'enseignant participe à des activités de perfectionnement professionnel tout au long de sa carrière.

L'enseignant se livre à des activités de perfectionnement professionnel qui favorisent son épanouissement professionnel dans le domaine des attributs, des connaissances et des compétences jouant un rôle essentiel dans l'enseignement. Son apprentissage professionnel se concentre sur l'offre d'un enseignement de grande qualité, qui tient compte des besoins de ses élèves. Il met en évidence ses propres besoins en matière d'apprentissage professionnel, dans le cadre d'un processus de réflexion et de collaboration, et il cherche à répondre à ces besoins. Il participe ou contribue, tout au long de sa carrière, à des activités tant formelles qu'informelles d'apprentissage professionnel. Il participe activement à son perfectionnement professionnel afin d'être au courant des recherches en éducation, des technologies, des politiques, de l'intégration et des nombreux autres aspects de sa pratique de l'enseignement. Il utilise ses apprentissages afin de susciter des changements dans sa pratique en salle de classe, dans l'optique de favoriser la réussite et l'obtention de bons résultats par l'élève. Il se sert également du perfectionnement professionnel pour renforcer ses connaissances et ses compétences, en guise de préparation aux nouvelles possibilités qui pourront lui être offertes et aux changements qu'il pourra connaître dans ses tâches d'enseignement.

6 L'enseignant adopte une conduite professionnelle pour donner une bonne image de la profession enseignante.

L'enseignant fait preuve d'un professionnalisme caractérisé par l'intégrité, l'honnêteté, la confiance et le respect. Il montre un attachement à la défense des intérêts de l'élève et à son bien-être. Il suscite la confiance du grand public vis-à-vis la profession enseignante en prodiguant un enseignement de grande qualité, qui favorise la réussite scolaire. Il connaît bien et respecte ses responsabilités sur le plan professionnel, déontologique, juridique et contractuel, notamment en ce qui a trait à la confidentialité dans son travail. Il favorise la mise en place de relations positives et respectueuses avec l'élève, les parents, les familles, ses collègues, la communauté et les autres partenaires en éducation. Il adopte une conduite professionnelle dans l'exécution de l'éventail des tâches qui lui sont attribuées dans divers cadres : école, communauté, environnement virtuel et réseaux sociaux. Il montre son engagement vis-à-vis la communauté scolaire en participant aux activités de l'école. Il joue le rôle de modèle auprès des élèves auquel il prodigue son enseignement et remplit la fonction d'ambassadeur de sa profession.